

N° 077 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)  
 JAMI/MINHDU/SG/CC-PVGFD/PF/RDU/IRPM/RPM/JI/2026 DU 07 MAI 2026

Pays : Cameroun  
 Projet : *Projet des Villes et Gestion Foncière Durable (PVGFD)*  
 Financement : *Crédits IDA-7793-CM et IDA-7794-CM*  
 Titre de la mission : *Réalisation de l'étude diagnostic des causes profondes des dégradations rapides du patrimoine routier et de drainage urbain et conception d'une stratégie intégrée de gestion et entretien du patrimoine urbain (SIGEPU) dans les villes de Yaoundé et Douala*

N° de référence : *CM-MINHDU-527610-CS-QBS du Plan de Passation de Marchés approuvé du 04 février 2026*

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour couvrir le coût du Projet des Villes et Gestion Foncière Durable (PVGFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour la réalisation de l'étude diagnostic des causes profondes des dégradations rapides du patrimoine routier et de drainage urbain et conception d'une stratégie intégrée de gestion et entretien du patrimoine urbain (SIGEPU) dans les villes de Yaoundé et Douala
2. Les services de consultants permettront de concevoir pour les villes de Yaoundé et Douala, un système et une stratégie de gestion et entretien du patrimoine urbain, dont le but est d'assurer la durabilité et la résilience des investissements consentis par le Gouvernement et les municipalités, tout en assurant l'optimisation des ressources et des interventions. Le Consultant devra :
  - Procéder à l'inventaire et l'évaluation de l'état actuel du patrimoine ;
  - Analyser les causes profondes des dégradations rapides des infrastructures (structurelles, institutionnelles, opérationnelles, environnementales et climatiques, économiques, sociales, ...) ;
  - Concevoir un système et une stratégie de gestion et entretien du patrimoine assortis d'un plan d'action opérationnel ;
  - Proposer un programme pilote de gestion et d'entretien sur 4 ans pour pallier aux besoins urgents, adossé à des mécanismes d'évaluation de la performance des entreprises adjudicataires ;
  - Définir des mécanismes de suivi et d'évaluation incluant la mise en œuvre un plan de communication et la sensibilisation des différentes parties prenantes ;
  - Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs au niveau national (ministères sectoriels...) et local (services déconcentrés de l'Etat impliqués et autorités municipales de Yaoundé et Douala), à superviser et gérer efficacement leur patrimoine routier et drainage urbains.

Les Termes de Référence détaillés pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. La durée de cette prestation est de huit (08) mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations.
4. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, invite les firmes de consultants (ci-après désignés Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).

**N.B. :** Bien vouloir justifier par les pages de garde et de signature du contrat, ainsi que les attestations de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.

Aussi, il est demandé de produire une liste détaillée des références, faisant ressortir pour chacune, L'intitulé de la mission, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, Le montant des travaux supervisés et le commanditaire.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Justifier d'une expérience générale de dix (10) ans d'activité pertinente dans les services de conseil liés aux infrastructures urbaines (routes et drainage) ;
- Justifier d'au moins une (01) référence au cours des quinze (15) dernières années, dans la réalisation, de missions comparables portant sur (a) des diagnostics/analyses causales de dégradations d'infrastructures urbaines et/ou (b) des stratégies de gestion, d'entretien ou d'asset management de patrimoine urbain ;
- Justifier d'au moins une (01) référence en conception de cadres opérationnels (plans d'investissement et de maintenance, mécanismes de priorisation, dispositifs de suivi-évaluation) et/ou de contrats de performance appliqués aux infrastructures ;
- Justifier d'au moins une (01) expérience en contexte Afrique subsaharienne et/ou sous financement de partenaires multilatéraux, étayée par des références vérifiables ;
- Disposer de Capacités organisationnelles de la firme (organisation interne, ressources, assurance qualité) adaptées à l'ampleur et à la complexité de la mission.

NB : Les qualifications et l'expérience des experts clés ne seront pas évaluées à l'étape de présélection (shortlist).

5. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt et d'avantages compétitifs inéquitable ») sont applicables et sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org).
6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
7. De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) telle que décrite dans le Règlement sus-décrite.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures ouvrables entre 08 heures à 17 heure, heure locale et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet des Villes et Gestion Foncière Durable (PVGFD), Sis 2ème étage de l'immeuble OKCTOPUS, B.P 615, Yaoundé-Cameroun, Tél ; (237) 242 02 97 34, Rue 1.147 Frédéric Foe, quartier Hippodrome, à côté de l'Agence Régionale ART Centre, E-mail : [pvgfd.minhdu@gmail.com](mailto:pvgfd.minhdu@gmail.com), avec copie à [jcnouk@ua@yahoo.fr](mailto:jcnouk@ua@yahoo.fr), [lorraineonanena2024@gmail.com](mailto:lorraineonanena2024@gmail.com), [gael.deumeni@yahoo.fr](mailto:gael.deumeni@yahoo.fr), [levimoudio@yahoo.fr](mailto:levimoudio@yahoo.fr) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

9. Les dossiers de candidature, rédigés en français doivent parvenir / être déposés soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagné de la version numérique sur clé USB en format PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 30 Mars 2026 à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° \_\_\_\_\_ /AMI/MINHDU/SG/CC-PVGFD/PF/RDU/RPM/RPMJ/2026, POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DES CAUSES PROFONDES DE DEGRADATION RAPIDES DU PATRIMOINE ROUTIER ET DE DRAINAGE URBAIN ET CONCEPTION D'UNE STRATEGIE INTEGREE DE GESTION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE URBAIN (SIGEPU) DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET DOUALA ».

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**Le Ministre**

**Ampliations :**

- CC/PVGFD ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- ARMP (pour publication) ;
- Affichage (pour information).